

# DOSSIER PÉDAGOGIQUE



VOUS TROUVEREZ SUR LE SITE [www.unsacdebilles-lefilm.com](http://www.unsacdebilles-lefilm.com)

- ENTRETIEN AVEC CHRISTIAN DUGUAY
- FRATRIE, FRATERNITÉ. UN ITINÉRAIRE INITIATIQUE, ENJEU DE SURVIE ET DE LIBERTÉ
- L'ADAPTATION D'UN SAC DE BILLES COMME SUPPORT PÉDAGOGIQUE

#### 1. DE L'ÉCRIT À L'ÉCRAN

- L'autobiographie : l'exemple du récit de Joseph Joffo.
- L'adaptation cinématographique : décryptage de la mise en scène.

#### 2. LE CONTEXTE HISTORIQUE

- le régime de Vichy
- Loi d'aryanisation

#### 3. TROIS ACTIVITÉS

POUR LES CLASSES DE 4<sup>ÈME</sup> P. PRIMAIRE JUSQU'À LA 3<sup>ÈME</sup> SECONDAIRE

#### 4. BIBLIOGRAPHIE, FILMOGRAPHIE

POUR ORGANISER DES PROJECTIONS SCOLAIRES POUR VOS CLASSES, N'HÉSITÉZ PAS À CONTACTER :  
VOTRE CINÉMA HABITUEL

LE 25 JANVIER 2017 AU CINÉMA

## L'HISTOIRE DU FILM

Dans la France occupée, Maurice et Joseph, deux jeunes frères juifs livrés à eux-mêmes font preuve d'une incroyable dose de malice, de courage et d'ingéniosité pour échapper à l'invasion ennemie et tenter de réunir leur famille à nouveau.



## ENTRETIEN AVEC CHRISTIAN DUGUAY LA GENÈSE DU FILM

### POURQUOI VOULOIR RACONTER AUJOURD'HUI UNE HISTOIRE TELLE QUE CELLE D'UN SAC DE BILLES ?

Cette histoire est intemporelle. Avec tous les problèmes d'immigration, de racisme et d'oppression qu'elle dénonce, le public moderne s'y retrouvera pleinement. Mais c'est aussi le parcours initiatique de deux jeunes frères confrontés à des obstacles qui les propulsent dans le monde adulte en l'espace de quelques mois. L'enfant, confronté au drame humain, doit apprendre à conserver une part de son innocence tout en apprenant à se défendre...

Sans tomber dans la surenchère dramatique, j'ai voulu garder le film, quoique très émouvant, frais, du point de vue d'un enfant qui porte un regard neuf sur le monde qui l'entoure. Ses jugements ne sont pas encore formés, il sera confronté à certaines réalités qui le marqueront pour le reste de son existence.

### QU'EST-CE QUE LE CINÉMA - MIS AU SERVICE DE L'ADAPTATION DU LIVRE DE JOSEPH JOFFO - PEUT APPORTER AU JEUNE PUBLIC ?

Un regard sur les valeurs familiales et sur l'homme face à l'oppression et à la peur, mais encore une fois avec le souci de ne pas apporter un discours pesant et revendicateur. Le film porte sur l'espoir. C'est une histoire lumineuse que l'on retrouve du point de vue des enfants : leur manière d'appréhender le monde et comment la réalité les rattrape. C'est pourquoi nous avons choisi de ne pas appesantir le style cinématographique mais au contraire, de le mettre au service de la lumière et de la simplicité d'un regard d'enfant.

### DU ROMAN AU FILM (OÙ IL Y A TOUJOURS DES CHOIX À EFFECTUER), QU'EST-CE QU'IL ÉTAIT IMPORTANT DE NE PAS OUBLIER ? SUR QUOI FALLAIT-IL INSISTER EN PRIORITÉ ?

Comme il s'agit de faits réels, nous ne pouvions, bien sûr, prendre de liberté avec ceux-ci. Par contre, le livre est à la première personne, mais il a été écrit trente ans après les faits, alors que Joseph Joffo était déjà adulte et père de famille, et restait pudique dans sa description des émotions vécues, fruit d'une époque et d'un style, mais aussi de sa distance avec le sujet. À l'inverse, le film épouse constamment le point de vue émotionnel d'un petit garçon sans le recul du narrateur du livre. Il fallait projeter le spectateur dans le monde de ces enfants pour les voir changer au fil de leurs aventures. Il s'agit d'un récit initiatique au cours duquel ils vivent des épreuves incroyables et il nous fallait montrer qu'à son retour à Paris deux ans plus tard, Jo n'était plus le même. Ces événements l'avaient atteint profondément dans son cœur d'enfant.

Entre l'ouvrage, devenu mon livre de chevet, et ce que m'a raconté Joseph Joffo, j'ai obtenu des éclairages sur le parcours initiatique de ces deux enfants pour raconter une histoire lumineuse et émouvante. Mais j'ai aussi compris qu'il y a un lien étroit entre cette aventure et un sujet qui m'est cher au cinéma, et que je traite dans tous mes films : la figure paternelle, pour moi, est céleste et apporte une grande confiance, mais aussi une grande vulnérabilité. Cette histoire en est la preuve irréfutable. En revanche, dans le livre, si le père est souvent évoqué, il n'est pas la colonne vertébrale du récit alors que, à l'écran, Patrick Bruel incarne à merveille un père quasi mythologique qui hante le film de bout en bout.

@L'intégralité de l'entretien avec le réalisateur sur le site [www.unsacdebilles-lefilm.com](http://www.unsacdebilles-lefilm.com)

## FRATRIE, FRATERNITÉ UN ITINÉRAIRE INITIATIQUE, ENJEU DE SURVIE ET DE LIBERTÉ

Par Jean-Pierre Lauby, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional d'histoire-géographie honoraire.

Joseph Joffo fait le récit de deux frères engagés brutalement dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale, en prise avec la violence de la guerre, l'antisémitisme politique et le racisme ordinaire. Joseph et Maurice sortent transformés de ces lourdes épreuves, et avec eux le spectateur du film UN SAC DE BILLES. Spectateurs pris par l'émotion et le courage de ces deux enfants en partance de Paris pour le sud de la France, avec pour seul viatique la recommandation parentale de ne jamais dire qu'ils sont juifs. Le film s'ouvre sur une partie de jeu de billes. Joseph ne quittera jamais plus l'une de ses billes, transformée en sorte de talisman contre un sort funeste, une bille bleue et nacrée, un bout de ciel étoilé dans les ténèbres du fanatisme meurtrier des nazis et de leurs séides du régime de Vichy.

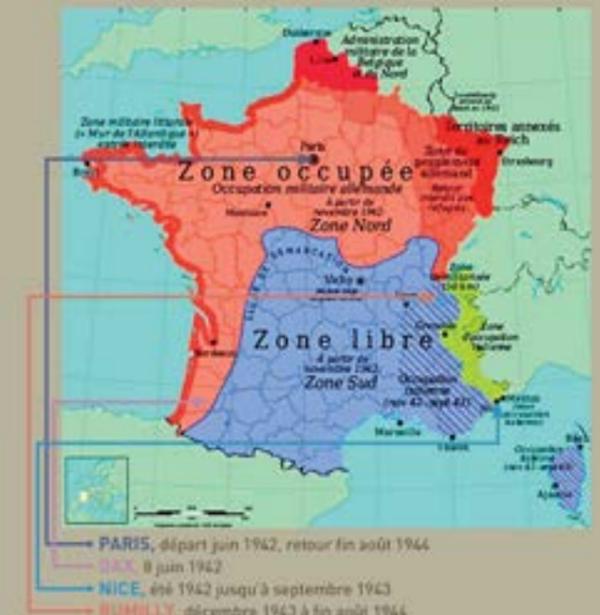
Cette bille symbolise aussi le bien du cercle familial, l'innocence de l'enfance, tandis que le sac de billes comporte l'image d'une humanité égarée, éparpillée, divisée par le conflit et qu'il faudrait rassembler en fraternité universelle. Car ce sont là les deux ferments qui traversent ce cheminement insensé, de Paris à Rumilly, puis le retour sur Paris à la Libération, qui en forment les jalons d'humanité et d'espérance. C'est la fratrie qui a dispensé et façonné les rudiments d'éducation et de valeurs aux deux enfants. C'est leur rencontre avec le destin qui va faire d'eux des hommes au cœur fraternel. En cela, ce voyage contraint et subi au départ va devenir par un combat de tous les jours, un enjeu

de survie et de liberté, en soi un itinéraire initiatique.

La fraternité se joue alors à d'autres échelles, élargissant celle du cercle des intimes et des valeurs apprises. Elle s'acquiert et se nourrit d'actions et de contacts avec divers personnages rencontrés au gré de leurs pérégrinations (abbés, évêque, médecin, passeur non exploiteur, résistants, paysans et routiers), de cette solidarité spontanée qui permet d'échapper au pire et au mal, incarnés par l'officier SS Alois Brunner, chargé de la rafle des Juifs à Nice. Cette fraternité à laquelle Joseph et Maurice participent eux-mêmes et qui se transcende lorsque Joseph cherche à empêcher l'arrestation du libraire pétainiste de Rumilly, dont le regard dans le film au moment de cet épisode final dit une forme de rédemption. La fraternité est bien avant tout dans les liens de la fratrie, elle est aussi et surtout dans l'universalité des valeurs et des liens qui unissent des humains de qualité au-delà des distinctions sociales et culturelles, à fortiori lorsque ces liens se tissent dans la difficulté, voire dans le combat contre les forces de l'obscurantisme et du totalitarisme. Ainsi le pardon (celui de Joseph à l'égard du libraire) où un juste châtement vaut mieux que la vengeance aveugle, l'entraide que le repli frileux sur soi, le courage de combattre que la coupable collaboration, la participation à la dignité de l'homme que des projets de déchéance de l'humanité.

## L'ADAPTATION CINÉMATOGRAPHIQUE D'UN SAC DE BILLES PAR CHRISTIAN DUGUAY : SUPPORT PÉDAGOGIQUE

- Cette adaptation cinématographique plonge les élèves (public cible: la 4ème primaire jusqu'à la 3ème secondaire) dans la deuxième guerre mondiale et la période d'occupation. La représentation des privations ou encore du clivage entre France libre et occupée permettront d'amorcer ou de continuer le chapitre consacré à cette période en Histoire.
- Cette adaptation du roman de Joseph Joffo constitue un support pour développer des liens à différents niveaux dans les cours de Français ainsi que d'Histoire-Géographie mais aussi de Moral et de Civisme.
- Le film peut constituer un support pour une réflexion concernant les enjeux d'une adaptation cinématographique. En effet, le réalisateur a filmé cette aventure « à hauteur d'enfant » et a donc gommé la distanciation que Joseph Joffo prenait avec sa propre aventure, la narrant trente ans plus tard. L'étude comparée de passages précis du roman avec leur adaptation permettra de sensibiliser les élèves sur les procédés cinématographiques mis en œuvre pour une adaptation.
- Enfin, l'adaptation humaniste de Christian Duguay propose une réflexion intemporelle sur la discrimination et le rejet, problématiques essentielles et très actuelles.





## DE L'ÉCRIT À L'ÉCRAN MÉMOIRE DU CORPS

Quand on a dix ans, la guerre peut être une chose obscure, lointaine, faite de préoccupations vagues. Y compris dans le Paris occupé de 1942. Elle peut même être de moindre importance qu'une partie de billes, elle est forcément toujours sérieuse. Tout se passait plutôt bien pour le petit Joseph, gamin malin de Montmartre, jusqu'à ce que l'ennemi nazi décréta que tout Juif devrait porter l'étoile jaune, poussant aussitôt son père à organiser leur départ, à lui et à son frère Maurice (12 ans), vers la zone libre. «Juif. Qu'est-ce que ça veut dire d'abord ? C'est quoi, un Juif ?», s'interroge l'enfant, soudain confronté au choc de l'antisémitisme érigé en système. Ainsi débute le récit autobiographique de Joseph Joffo, publié en 1973, et point de départ d'un formidable récit d'aventures éclairé à la sombre lueur d'une des pages les plus tragiques de notre histoire.

*Un sac de billes* «n'est pas l'œuvre d'un historien», nous dit l'auteur en exergue de son livre. Il est l'ouvrage d'un témoin qui a vécu les événements de l'intérieur, dans sa chair, et qui en porte à l'heure de son écriture la trace douloureuse, précieuse, intacte. Joseph Joffo se souvient physiquement. Il raconte au présent avec l'émotion du passé. Avec l'innocence dans la voix du garçonnet qu'il a été, jeté seul avec son frère sur les routes de France, du

hasard et de la guerre. C'est un roman historique qui, aidé des deux faux-amis du pacte autobiographique – légende et vérité –, peint une vaste fresque où les superhéros sont des enfants. Où le récit est un gamin, Joseph, narrateur de sa propre singularité dont le regard porté sur les événements inspire entièrement le style d'écriture. Tant et si bien qu'à la lecture du texte, on imagine un enfant parler. Le ton y est sans cesse savoureux, truculent, jovial. Le vocabulaire est simple, proche de la langue orale.

Joseph Joffo a fait du matériau autobiographique une histoire extraordinaire dont le réalisateur Christian Duguay s'est emparé sans finasser. Avec le désir premier de lui être fidèle, le souci d'en reprendre les qualités stylistiques. S'en écarter eut été, du reste, faillir au travail de mémoire de l'écrivain, prendre le risque de saper les principes élémentaires de son geste autobiographique. Le cinéaste-adaptateur a donc pris soin de n'en trahir ni l'esprit ni la lettre. L'atmosphère de son film est souvent généreuse et pleine d'énergie, comme mue de l'intérieur par l'enthousiasme naturel de ses jeunes protagonistes. Les deux frères, pressés sur les routes allégoriques des peuples persécutés, marchent au-devant d'une vie dont ils font un apprentissage souvent brutal, mais qui jamais n'entame leur audace et leur détermination.



## UNE MISE EN SCÈNE À HAUTEUR D'ENFANT

### OPTIMISME DU REGARD

Dans son livre, Joseph Joffo se penche quelquefois par-dessus l'épaule du jeune narrateur, l'enfant qu'il a été, pour en corriger le jugement ou la vision tronquée des événements. Ici, rien de tel. Sinon au début du film, à l'heure du retour de Joseph à Montmartre (précédant le flash-back), où son regard alors édifié – et rétrospectif – annonce la maturité de l'homme qui racontera son aventure quelque trente ans plus tard.

C'est donc Joseph qui détermine l'œil de la caméra et, par conséquent, la mise en scène du film. La voix off du garçonnet vient même parfois à l'appui des images. Dans cette optique, Christian Duguay opère des choix esthétiques tirant son cinéma vers une forme de réalisme poétique. Les décors naturels ou de studio sont peints aux couleurs de l'Occupation et de la conscience du petit Joseph. Sa vision du monde est comme celle de tous les enfants de son âge: ou grave, ou joyeuse, belle, ardente (le plus souvent ici). À dix ans, on ignore la nuance. La lumière qui éclaire le film joue de forts contrastes, dans les tons marron-gris durant les séquences du début à Paris, chaudement lumineux au contact de la nature et à mesure que les deux frères descendent vers le sud de la France (libre) et leur famille (réfugiée).

Le sujet d'UN SAC DE BILLES est terrifiant. Christian Duguay, comme Joseph Joffo, en a fait une belle histoire. Sans rien retrancher des malheurs de l'époque, le cinéaste a évité l'écueil du mélodrame, et noyé le pathos dans l'humour primesautier des deux frères. La circulation des enfants dans l'espace du cadre définit le déplacement de l'appareil. Les mouvements sont fluides, dégagés des tics de nervosité d'un certain cinéma contemporain. Christian Duguay use de la caméra portée avec retenue. Celle-ci accompagne les corps, à l'écoute de leurs émotions, attentive à leurs réactions, toujours à bonne distance.

### UN DISPOSITIF SOBRE ET DYNAMIQUE

Christian Duguay fait confiance à la simplicité de son cinéma, et au jeu naturel des jeunes acteurs dont il modère

précisément le naturalisme. La déchirure des séparations (Paris, Nice) est alors montrée avec sobriété, à l'aune du courage et de la dignité des personnages. Leurs retrouvailles niçoises ont la délicatesse d'une parenthèse enchantée, où les heures de plaisir fugace au bord de l'eau frissonnent du deuil pressenti des derniers instants partagés. Quelques plans suffisent encore pour faire du dangereux passage de la ligne de démarcation un moment d'épouvante ancré dans l'imaginaire enfantin. Quant au tourment de l'identité refoulée, qui accompagne les deux frères durant tout le film sur les chemins de France, il manque d'éclater au cœur d'un joli quiproquo entre Joseph et Françoise, point d'orgue du discret apprentissage amoureux du garçon.

Christian Duguay voue une grande admiration au roman de Joseph Joffo dont il flatte l'intelligence, l'émotion et la sensibilité. En bon artisan, il en illustre l'esprit ; il brosse l'esprit de la période de l'Occupation, davantage qu'il ne cherche à la reconstituer. Il ne fait certes pas l'économie des souffrances de l'époque, de ses humiliations, de ses peurs, de sa violence extrême. Il n'omet rien ici des figures du mal, de la cruauté perverse des membres de la Gestapo et de l'antisémitisme farouche des pétainistes. Le réalisateur fait du ressort des deux gamins juifs, livrés à eux-mêmes sur les routes du pays, le moteur de sa mise en scène.

Or, s'il est exact que «le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable» (Guy de Maupassant), les héros d'UN SAC DE BILLES trouvent leur vérité et leur salut dans l'audace, l'honnêteté, la détermination, la spontanéité et un grand sens de la fraternité. Des qualités morales qui ont ici valeur de leçons de vie, et qui les aident à trouver leur voie, qui leur attirent la sympathie et le soutien des autres. L'intuition, la débrouille font ensuite le reste, et déjouent les pièges tendus par l'ennemi.

Le film lumineux de Duguay célèbre l'énergie et la bravoure des deux frères, le goût de la vie et de l'aventure qui fait avancer, l'honneur et la dignité qui font résister (contre la Gestapo et en souvenir de la figure admirée du père). Et c'est ce désir de vivre qui est au cœur du destin de Joseph Joffo et de l'histoire vraie d'*Un sac de billes*.



## LE RÉGIMÉ DE VICHY

Le nom de régime de Vichy désigne le régime politique dirigé par le maréchal Philippe Pétain, qui assure le gouvernement de la France au cours de la Seconde Guerre mondiale, du 10 juillet 1940 au 20 août 1944 durant l'occupation du pays par l'Allemagne nazie. Le régime est ainsi dénommé car le gouvernement siégeait à Vichy, situé en zone libre.

Après le vote des pleins pouvoirs constituant à Philippe Pétain, le 10 juillet 1940, par l'Assemblée nationale, la mention « République française » disparaît des actes officiels. Le régime est dès lors désigné sous le nom d'« État français ». Du fait de son aspect particulier dans l'histoire de France, de son absence de légitimité et du caractère générique de son nom officiel, le régime est le plus souvent désigné sous les appellations « régime de Vichy », « gouvernement de Vichy », « France de Vichy », ou simplement « Vichy ».

Les Allemands, qui occupent d'abord le Nord et l'Ouest du territoire national et, à partir du 11 novembre 1942, la métropole tout entière, laissent l'administration française sous l'autorité d'un gouvernement français installé à Vichy (Allier) et dirigé par le maréchal Pétain, qui avait été nommé président du Conseil par le président Albert Lebrun, le 17 juin 1940. En juillet 1940, Pétain se substitue au président de la République, qui, bien que n'ayant pas démissionné de son mandat, se retire de la fonction, et se nomme lui-même « chef de l'État français », puis met en œuvre une politique de collaboration avec les nazis et instaure des lois antisémites.

Au cours de la guerre, cette collaboration prend plusieurs formes : coopération économique, arrestations de résistants, de francs-maçons, et d'opposants politiques (dont les communistes), rafles de Juifs sur le territoire métropolitain, remis aux Allemands et déportés. Sur le plan militaire, le régime n'est pas un allié officiel du Troisième Reich mais le gouvernement Laval reconnaît la Légion des volontaires français (LVF) comme une association d'utilité publique et contribue aussi à l'effort de guerre allemand au moyen de la collaboration de son industrie militaire. Il fournit en outre à l'occupant une force armée supplétive de répression en métropole, avec la Milice française, responsable d'exactions meurtrières sur tout le territoire.

Considérant que la République française n'a jamais cessé d'exister, le général de Gaulle déclare le Régime de Vichy « illégitime, nul et non avénu » à la Libération en 1944

### 1. MESURES PRISES PAR LES AUTORITÉS ALLEMANDES EN ZONE OCCUPÉE

- 1er juillet 1940, les Allemands expulsent plusieurs milliers de Juifs français d'Alsace et de Lorraine vers la Zone libre. Certains s'établissent dans des villes comme Limoges, d'autres sont regroupés dans des camps comme celui de Gurs.
- 27 septembre 1940, ordonnance allemande définissant le Premier statut allemand des Juifs et dispositions concernant leurs biens ; recensement des Juifs avec le fichier Tulard, écribeau « Juif » sur les devantures des magasins ; interdiction d'un retour en zone occupée pour les juifs qui l'ont quittée.
- 18 octobre 1940, ordonnance allemande plaçant sous séquestre les entreprises et biens appartenant aux Juifs absents ou arrêtés, dite Ordonnance d'Aryanisation.
- 28 septembre 1941, ordonnance allemande imposant le versement à la Caisse des dépôts et consignations de l'argent de la vente des biens confisqués aux Juifs dans le cadre de l'aryanisation.
- 17 décembre 1941, ordonnance allemande imposant aux Juifs une amende d'un milliard de francs à prendre sur les sommes séquestrées à la Caisse des dépôts et consignations.
- 27 mars 1942, zone occupée : premier convoi de Juifs déportés par les autorités allemandes depuis le camp de Compiègne.
- 29 mai 1942, ordonnance allemande imposant aux Juifs le port de l'étoile jaune, en application le 7 juin.
- 16 juillet 1942, arrestation massive en zone occupée de Juifs qui sont internés au Vélodrome d'Hiver.
- 11 novembre 1942, invasion de la zone libre par l'Allemagne en réponse à l'opération Torch en Afrique du Nord. Par ailleurs, il y a eu en France un camp de concentration, celui

du Struthof ouvert en avril 1941, en territoire alors annexé par l'Allemagne.

### 2. MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT DE VICHY

Les premières mesures antijuives sont prises peu après les autorités allemandes : le premier Statut des Juifs du 3 octobre 1940, préparé par Raphaël Alibert, interdit aux Juifs français d'exercer un certain nombre de professions (fonctionnaire, enseignant, journaliste, dirigeant de certaines entreprises, etc.), tandis que la loi du 4 octobre 1940 sur « les ressortissants étrangers de race juive » prévoit d'enfermer les étrangers juifs dans des camps d'internement au sud du pays comme celui de Gurs où ils seront rejoints par des convois de Juifs déportés par les Allemands depuis des régions que le IIIe Reich considère comme définitivement annexées, comme l'Alsace, la Lorraine et même, pour certains, de Belgique.

D'autres catégories de la population font l'objet de mesures de suspicion ou de proscription comme les francs-maçons et les communistes, ces derniers depuis que le PCF a pris

le parti de soutenir le Pacte germano-soviétique et qu'il a été interdit par le gouvernement Daladier.

Les lois régissant le statut des Juifs étaient copiées sur les lois ou ordonnances nazies qu'elles égalaient en dureté pour leurs victimes. Elles étaient donc beaucoup plus rigoureuses que celles de l'Italie fasciste qui régissaient la zone occupée par les Italiens. Ces lois d'exception ont été mises en place dès l'avènement du nouveau régime dirigé par Pétain : ainsi, la loi sur les dénaturisations a été mise en place un mois à peine après la proclamation du régime de Vichy.

L'administration française se met ainsi au service de la politique de l'Allemagne nazie et les Juifs, enfants compris, sont recherchés, arrêtés par la police et la gendarmerie française, acheminés dans les trains de la SNCF vers des camps de concentration français (comme Gurs et bien d'autres), puis vers des camps de concentration et de regroupement comme Drancy.

## LOI D'ARYANISATION

Prise le 22 juillet 1941, il s'agit de la loi relative aux entreprises et biens ayant appartenu à des Juifs absents ou disparus, prise par le Gouvernement de Vichy.

Le terme est également utilisé par des historiens au sujet de la spoliation des Juifs français, menée par l'occupant allemand et le Régime de Vichy.

La dépossession des Juifs fut d'emblée inscrite au cahier des charges du Commissariat général aux questions juives, créé le 29 mars 1941 et dirigé par Xavier Vallat puis Darquier de Pellepoix. Dès l'été 1940, les divers services allemands s'employaient également activement à dérober les biens juifs.

L'ambassadeur Otto Abetz profita ainsi de l'exode pour faire main-basse sur les collections d'art des propriétaires juifs absents. Fin 1941, les Allemands frappèrent la communauté juive française d'une amende exorbitante d'un milliard de francs, à payer entre autres sur la vente de biens juifs, et gérée par la Caisse des dépôts et consignations.

L'historien Henry Rousso estime à 10 000 le nombre d'entreprises ayanisées. On compta 50 000 nominations d'un administrateur de biens juifs sous l'Occupation.

Entreprises françaises ayanisées : Galeries Lafayette, éditions Nathan, Calmann-Lévy, Cluny, Ferenczi et Delage. L'aryanisation toucha aussi la presse, le cinéma, les théâtres (ainsi le Théâtre des Ambassadeurs à Paris, le théâtre Sarah-Berhardt étant rebaptisé quant à lui Théâtre de la Cité). Elle s'étendit bien au-delà d'une simple volonté de « réduire l'influence juive », que la propagande antisémite avait mise en avant bien avant la

guerre : dans l'Est parisien, on ayanisa aussi d'innombrables et fort modestes boutiques de coiffure, de tailleurs ou de fripiers...

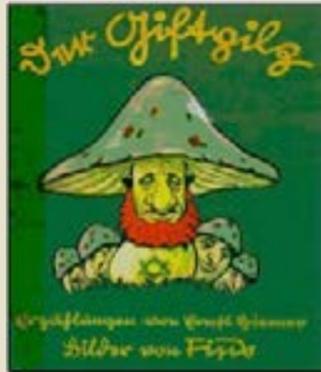
Le PDG de la Société générale, Henri Ardant, joua un rôle moteur dans l'aryanisation des banques, ainsi que d'autres secteurs dans lesquels sa banque possédait des intérêts (la chaussure notamment).

Partis début Juin 1942 de Paris, Joseph et Maurice Joffo n'y reviennent que fin août-début septembre 1944. Sans papiers, sans carte de rationnement, sans l'aide d'aucun réseau, munis d'un pécule qui s'amenuise très vite, les deux enfants doivent compter sur leur débrouillardise et la chance pour accomplir leur parcours. En dépit de la gravité des dangers qui pèsent sur eux, ils vivent deux années d'une vie aventureuse. Le film de Christian Duguay est en fait moins un film historique qu'un road movie : les enfants y expérimentent une forme de liberté paradoxale dans une France de tous les interdits. Ils découvrent la nature et entreprennent un véritable parcours initiatique qui les fait passer en accéléré du stade de l'enfance à celui d'adulte. Une formidable leçon de vie.



## L'ANTISÉMITISME COMME PRINCIPE D'ÉDUCATION.

Après l'arrivée de Hitler au pouvoir, la propagande antisémite s'intensifie en Allemagne et on éduque les enfants à être racistes : des livres sont imprimés pour apprendre aux enfants que leur ennemi, ce sont les Juifs.



### LES CHAMPIGNONS VÉNÉNEUX

Livre pour les enfants édité par le journal «Der Stürmer» (dirigé par Julius Streicher, qui sera condamné à mort et exécuté lors du Procès de Nuremberg).

Fondé en 1923, Der Stürmer est le journal le plus typique de l'antisémitisme ordurier.

En 1935, il a quadruplé ses ventes, mais surtout, il est affiché partout, dans la rue, sur les autobus... Son tirage passera à 20 000 exemplaires, en 1933, à 600 000 en 1940.



### CARICATURE ANTISÉMITES DANS UN ALBUM À COLORIER

« LE CONNAISSEZ-VOUS ? »

C'est une page d'un livre de caricatures antisémites destiné à des enfants. L'album a d'ailleurs été colorié. Dans le coin en haut à gauche, le logo du journal «Der Stürmer» : une étoile de David et une caricature d'un visage de Juif. En dessous, la phrase : « Sans solution à la question juive, il n'y aura pas de salut pour l'humanité. »

IMAGE 1 :

- COMMENT SONT REPRÉSENTÉS LES JUIFS ET QUE CELA SUGGÈRE-T-IL ?
- QUELS SONT LES STÉRÉOTYPES ET INSIGNES JUIFS PRÉSENTS DANS L'ILLUSTRATION ?

IMAGE 2 :

- À QUI S'ADRESSE CETTE PUBLICATION ?
- QUE SIGNIFIE LA PHRASE EN-DESSOUS DE LA CARICATURE DE VISAGE JUIF ?

## LE PORT DE L'ÉTOILE JAUNE



### EN ALLEMAGNE, DÈS 1941

Le décret du 19 septembre 1941, obligeait les Juifs à porter sur le côté gauche de la poitrine une large étoile jaune avec le mot «Jude».

VOICI L'EXPLICATION DE CETTE MESURE PAR LES NAZIS :

« Cette mesure a pour but d'empêcher les Juifs de se camoufler pour tenter d'entrer en contact avec les Allemands. Les batailles de l'Est ont pleinement montré l'infamie des procédés juifs, ainsi que le danger universel que représente pour les peuples libres la politique juive d'anéantissement. Dans ces conditions, on ne peut plus tolérer que des Allemands risquent d'entrer en contact avec des Juifs qui dissimulent leur véritable race. La séparation entre Allemands et Juifs sera réalisée de façon aussi complète que possible dans les circonstances actuelles. Ainsi sera proclamée à la face du monde la responsabilité collective de tous les Juifs pour les abominations commises contre les aryens dans l'Est. Les Juifs du monde entier portent cette responsabilité accablante.»

En France, en Belgique et aux Pays-Bas, en 1942

Celui qui organise la mise en place de l'étoile jaune en France s'appelle Hellmuth Knochen. C'est l'adjoint d'Oberg à partir du printemps 1942. Il dirige la mise en place de l'extermination des juifs de France. Son activité s'étend à la Belgique et à la Hollande.

HUITIÈME ORDONNANCE: du 29 mai 1942 concernant les mesures contre les Juifs

En vertu des pleins pouvoirs qui m'ont été conférés par le Führer und Oberster Befehlschaber der Wehrmacht, j'ordonne ce qui suit:

§1 Signe distinctif pour les Juifs

I. Il est interdit aux Juifs, dès l'âge de six ans révolus, de paraître en public sans porter l'étoile juive.

II. L'étoile juive est une étoile à six pointes ayant les dimensions de la paume d'une main et les contours noirs. Elle est en tissu jaune et porte, en caractères noirs, l'inscription « Juif ». Elle devra être portée bien visiblement sur le côté gauche de la poitrine, solidement cousue sur le vêtement.

§2 Dispositions pénales

Les infractions à la présente ordonnance seront punies d'emprisonnement et d'amende ou d'une ces peines. Des mesures de police, telles que l'internement dans un camp de Juifs, pourront s'ajouter ou être substituées à ces peines.

§3 Entrée en vigueur

La présente ordonnance entrera en vigueur le 7 juin 1942.

LE PRESSE DES COLLABORATEURS

Le journal collaborateur Le Petit Parisien, du Lundi 8 juin 1942, annonce, en première page, l'obligation du port de l'étoile jaune.



- 1) EN QUOI L'ILLUSTRATION DE L'ARTICLE EST-ELLE ANTISÉMITES ?
- 2) DE QUOI S'ÉTONNE LE JOURNALISTE ?
- 3) DONNEZ TROIS PHRASES OU TOURNURES DE PHRASES QUI POINTENT L'ANTISÉMITISME DU JOURNALISTE
- 4) QUEL EST L'AMALGAME QUE FAIT LE JOURNALISTE LORSQU'IL PARLE D'UN JUIF QUI POURRAIT, PAR EXEMPLE, SE CROIRE FRANÇAIS ?



Source : « Paroles d'Étoiles » de Jean-Pierre Gueno, éditions Libro

TEXTE 1 :

- 1) A QUELLE RAFLE RAYMONDE FAIT-ELLE ALLUSION ?
- 2) A QUEL SENS SE FIE RAYMONDE POUR ESSAYER DE COMPRENDRE CE QUI SE PASSE ?
- 3) QUELLE DÉCISION PREND LA MÈRE DE RAYMONDE À LA SUITE DE CETTE RAFLE ?

TEXTE 2 :

- 1) LISTEZ LES LIEUX OÙ LES JUIFS SONT INTERDITS DE SÉJOUR
- 2) QUELLES SONT LES RAISONS QU'ON DONNE À FRANCA POUR LUI INTERDIRE L'ACCÈS À LA PLAGE ?
- 3) QUELLE FIGURE DE STYLE UTILISE FRANCA DANS SA DERNIÈRE PHRASE ?

POUR ORGANISER DES PROJECTIONS SCOLAIRES POUR VOS CLASSES, N'HÉSITÉS PAS À CONTACTER VOTRE CINÉMA HABITUEL



Réédité à l'occasion de la sortie du film, le 18 janvier 2017 au cinéma, retrouvez le récit de Joseph Joffo, *Un sac de billes*, aux Éditions Le Livre de Poche Jeunesse.

LE 25 JANVIER 2017 AU CINÉMA

Document pédagogique initié par Parenthèse Cinéma.

Auteurs : Anne Angles, professeure d'histoire-géographie / Jean-Pierre Lauby, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional d'histoire-géographie honoraire / Philippe Leclercq, enseignant, rédacteur pour Canopé / Myriam Palin, professeure d'histoire-géographie / Esther Rozenblum, professeure de français dapté pour la Belgique

LA PRESSE DES RÉSISTANTS

- 1) QUI EST LE GÉNÉRAL DE GAULLE ?
- 2) QUE RISQUENT LES MILITANTS QUI NE SUIVENT PAS SES CONSIGNES ?

